

SUJET TYPE ÉPREUVE HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Baccalauréat professionnel			
Sujet d'essai Exemple 1	Session 0000	Durée : 2 h	Coefficient : 2,5
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE			

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Histoire (sujets d'étude) 9 points	2/5
Deuxième partie Éducation Civique (thème d'étude) 4 points	3/5
Troisième partie Géographie (situations) 7 points	4/5 et 5/5

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Première partie : Histoire

(sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : La puissance des Etats-Unis dans le monde et ses limites de 1941 à 1989.

Vous présenterez le rôle des États-Unis dans le second conflit mondial, puis dans la Guerre froide en évoquant les aspects militaires, politiques et économiques.

OU

Sujet 2 : L'accession de l'Inde à l'indépendance.

Vous présenterez le contexte international dans lequel s'inscrit la marche vers l'indépendance de l'Inde, le rôle des principaux acteurs qui y ont participé, les circonstances et les conséquences de cette indépendance.

Deuxième partie : Education civique (Thème d'étude)**Sujet : Les droits de l'homme sont-ils une réalité universelle ?**

Expliquez ce que dénonçait l'organisation non gouvernementale Amnesty International en publiant l'affiche ci-dessous. Cette affiche vous paraît-elle toujours d'actualité ? Pourquoi ?

Document : Affiche de campagne d'Amnesty International – 2002-2003



Source : Campagne d'Amnesty International France – 2002-2003

<http://www.amnesty.fr>

Troisième partie : Géographie (situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : Paris, ville mondiale. Document : Les atouts de Paris

Par son histoire, son poids politique et le rayonnement de son patrimoine architectural et artistique, Paris est une marque exceptionnelle et la première destination touristique au monde. Au-delà de cet héritage culturel, Paris et l'Ile-de-France représentent un des premiers pôles économiques de l'Union européenne :

- La ville au monde, après Tokyo, qui accueille le plus de quartiers généraux des 500 plus grandes entreprises mondiales : 38 (*Fortune Global 500*, 2009).
- La 1ère région économique d'Europe, avec un PIB de 553 Milliards d'euros (*ARD IdF*, 2010).
- L'une des premières régions au monde pour les rencontres et événements professionnels, avec 400 salons et 900 congrès en 2008 (*ARD IdF*, 2008). [...]
- Un vivier de jeunes talents exceptionnel : 600 000 étudiants ; 5 des 12 premières grandes écoles de commerce et de gestion en Europe (*Financial Times*, 2009).
- Une vie culturelle et artistique intense, avec 130 salles de théâtre, 56 musées (136 en Ile-de-France), 3 opéras, bientôt un auditorium symphonique de 2 400 places.
- Des réseaux routiers et ferroviaires et de grands équipements, notamment aéroportuaires, qui mettent Paris au cœur des échanges mondiaux : l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle se situe au 2ème rang européen pour le trafic de passagers, et au 1er rang pour le fret ; les liaisons TGV placent Paris à 2h15 de Londres, et à 1h25 de Bruxelles.
- Un tissu économique dynamique, avec des pôles d'excellence dans des domaines aussi variés que la mode, l'aéronautique, les biotechnologies, la finance, l'automobile ou l'audiovisuel. La région parisienne concentre aujourd'hui 40% de la recherche française. [...]

Forte de ses nombreux atouts, Paris est prête à entamer une nouvelle phase de son développement en s'ouvrant sur le territoire de sa métropole. Dans la compétition des "villes-monde" qui attirent les échanges du commerce et du savoir, Paris a toutes les cartes en main pour doper sa croissance et s'imposer comme une grande capitale mondiale attirant matière grise et investissements.

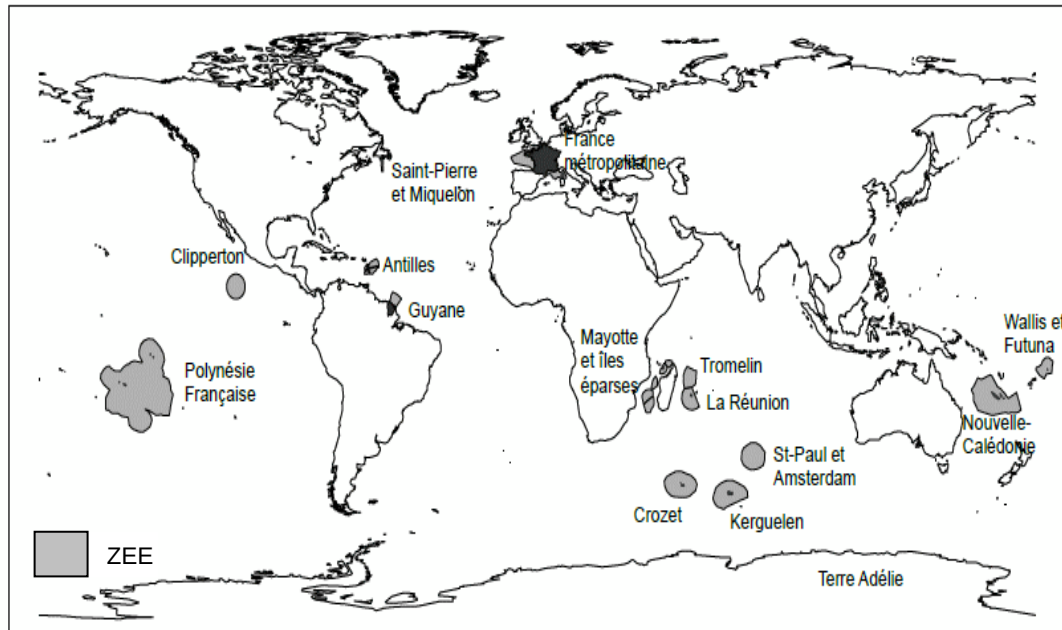
Pour cela, il faut sortir des limites historiques de la ville et travailler à l'échelle du Grand Paris: Paris a besoin de sa banlieue pour progresser.

Le Grand Paris, exemple de la France qui investit pour l'avenir, Agence française pour les investissements internationaux (placée sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie), Juin 2010.

QUESTIONS

- 1) Quel est l'auteur de ce document ? Quel est son objectif ?
- 2) Quels sont les secteurs d'activité qui permettent à Paris, selon le document, de figurer parmi les villes mondiales ?
- 3) « Paris est une marque exceptionnelle » affirme l'auteur au début du texte. Sur quels arguments repose cette affirmation ? Précisez chacun d'eux à l'aide d'exemples.
- 4) Quelles sont les faiblesses de Paris vis-à-vis d'autres villes mondiales ? Pourquoi ne sont-elles pas toutes évoquées dans ce document ?

OU

Sujet 2 : L'Outre-mer et la puissance française.**Document :** La situation de l'Outre-mer français dans le monde

* ZEE : La Zone Economique Exclusive est un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière économique.

Source : <http://www.shom.fr/>

Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

QUESTIONS

- 1) A partir de cette carte, présentez les spécificités géographiques des territoires d'Outre-mer et leur rôle dans l'ouverture de la France sur le monde.
- 2) Dans quelle mesure cette carte illustre-t-elle le poids de l'outre-mer dans la puissance économique, géopolitique et culturelle de la France ?
- 3) De quelles difficultés cette carte rend-elle compte ?